

Conseil d'administration

Séance du 30 novembre 2022

Délibération 2022-29

Désignation des membres de la commission des interventions

Le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 131-8 à L. 131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité et en particulier son article L. 131-11-1, relatif à la constitution de commissions spécialisées au sein du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles R. 131-28 à R. 131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité, en particulier ses articles R. 131-28-6 relatif aux attributions pouvant être déléguées au Directeur général par le Conseil d'administration, R.131-28-5, R.131-28-7, relatifs aux attributions des commissions spécialisées et R. 131-28-9 relatif aux conditions d'exécution des délibérations ; R.131-30 relatif aux compétences du Directeur général de l'Office français de la biodiversité ; R. 131-31 relatif aux compétences du commissaire du Gouvernement ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration en date du 3 mars 2020 relative à la constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2022-27 du conseil d'administration en date du 30 novembre 2022 relative à la constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** le Programme d'intervention de l'Office français de la biodiversité approuvé par la délibération n° 2022-25 du conseil d'administration en date du 30 novembre 2022 ;
- ▶ **Vu** le rapport du Directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

La liste nominative des membres de la Commission des interventions s'établit ainsi, outre M. Olivier THIBAUT, Commissaire du Gouvernement :

1. Au titre du premier collègue

Mme Marie-Agnès VIBERT	Ministère chargé de l'Agriculture
Mme Mélanie JODER	Ministère chargé du Budget
Mme Sandrine ROCARD	Agence de l'eau Seine-Normandie
M. Hamid OUMOUSA	Personnalité qualifiée

2- Au titre du deuxième collègue

M. Pascal FEREY	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
Mme Laurence ROUGER de GRIVEL (suppléante)	Mouvement des entreprises de France
M. Jean-David ABEL	France Nature Environnement
M. Yves VERILHAC (suppléant)	Ligue de protection des oiseaux
M. Hubert-Louis VUITTON	Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et de la Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire
Mme Constance BOUQUET (suppléante)	Fédération nationale des chasseurs
M. Jean-Paul DORON	Fédération nationale de la pêche en France
M. Patrick MASSENET (suppléant)	Fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle

3. Au titre du troisième collègue

M. Patrick LECANTE	Président du Comité eau et biodiversité de Guyane
--------------------	---

4. Au titre du quatrième collège

M. Johan GOURVIL

Représentant du personnel

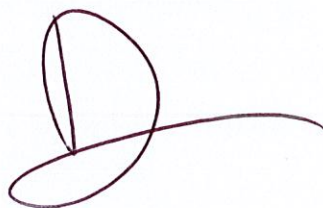
Mme Véronique CARACO-GIORDANO (suppléante) Représentante du personnel

5. Au titre du cinquième collège

Barbara POMPILI

Parlementaire

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du conseil d'administration,



Pierre DUBREUIL

La présidente
du conseil d'administration,



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO